

Législature 2021-2026

Séance du 13 septembre 2022

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°29

Suivi de différents messages votés

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors de la dernière séance du Conseil général de la législature 2017-2021, le Conseil communal a communiqué l'état d'avancement des messages ouverts. Dans cette nouvelle législature, le Conseil communal souhaite continuer d'informer régulièrement le Conseil général sur l'état d'avancement des messages encore ouverts de la dernière législature 2017-2021 et de la législature 2021-2026. Il peut communiquer l'état d'avancement suivant :

Législature 2017-2021

- **Message 56 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 120'000.00 TTC pour l'établissement du projet relatif au concept de mobilité du village d'Autavaux** : les études sont terminées et un message sera soumis au Conseil général lors d'une prochaine séance pour un crédit d'investissement ;
- **Message 78 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'809'000.00 TTC en vue de l'assainissement des luminaires qui ne sont pas encore équipés d'une technologie LED sur l'ensemble du territoire communal** : la grande majorité de l'assainissement a été réalisée et la fin du montage est prévue pour la fin de l'été 2022.

Législature 2021-2026

- **Message 02 concernant l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 700'000.00 TTC pour des travaux non planifiables de déplacement, de réparation et de remplacement de conduites d'eau potable (EP) et de canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour la durée de la présente législature** : des travaux à hauteur de CHF 35'000.00 ont été engagés pour l'eau potable, essentiellement pour le déplacement d'une conduite suite à une construction. Pour les eaux claires et usées, des travaux à hauteur de CHF 195'000.00 ont été engagés soit des déplacements de conduites et divers travaux d'amélioration du réseau suite aux intempéries de juin 2021 (remplacements de grilles et couvercles, drainages, nouveaux caniveaux, etc.) ;
- **Message 08 concernant l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non budgétées pour la durée de la présente législature** : sur ce crédit-cadre, les montants suivants ont été adjugés depuis la dernière communication : CHF 24'000.00 à trois bureaux d'architectes pour des mandats croisés de réflexions sur le réaménagement du bureau de l'Accueil et du Contrôle des habitants de l'Administration communale et l'aménagement d'un local de pause, CHF 3'200.00 à un expert pour la réalisation de sondages exploratoires au Monastère des Dominicaines en lien avec l'étude en cours pour y aménager un local d'archives, CHF 20'000.00 à un architecte pour l'étude d'avant-projet d'agrandissement de l'école de Rueyres, CHF 30'000.00 à un bureau spécialisé pour une étude sur la gestion des déchets de la Commune et sur l'opportunité de continuer la collaboration avec la déchetterie régionale ou de construire une déchetterie communale, CHF 20'000.00 à un bureau spécialisé pour accompagner la Commune dans le processus de marchés publics pour le traitement de ses déchets ;

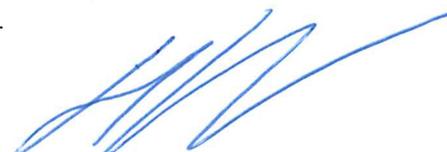
- **Message 11 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 501'190.00 TTC en faveur du Tennis-Club Estavayer pour la réfection des surfaces de jeux, l'arrosage et les clôtures :** les travaux ont été réalisés ce printemps et les nouveaux terrains ont été inaugurés en juillet, à la plus grande satisfaction des utilisateurs ;
- **Message 12 concernant l'octroi d'un crédit-cadre pour les études relatives à l'aménagement du territoire de CHF 1'700'000.00 TTC pour la durée de la présente législature :** les études pour la révision en cours des PAL des secteurs de Font, Bussy et Estavayer-le-Lac ont occasionné des dépenses à hauteur de CHF 77'776.65 ;
- **Message 18 concernant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 2'600'000.00 pour l'entretien du réseau routier communal pour la période 2022 à 2026 :** des travaux à hauteur de CHF 220'000.00 ont été engagés ;
- **Message 22 concernant l'octroi d'une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 44'500.00 pour une action de soutien au commerce local :** l'action a été lancée en avril 2022 et a rencontré un vif succès puisque tous les bons ont été écoulés en quelques semaines ;
- **Message 23 concernant l'adoption du règlement des marchés hebdomadaires sur le territoire communal :** le règlement a été validé par la Direction de la sécurité, de la justice et du sport le 5 juillet 2022. Il est en vigueur depuis cette date. Le Conseil communal l'a complété par un règlement d'exécution ;
- **Messages 25 et 26 concernant l'adoption du règlement communal relatif à la distribution de l'eau potable et concernant l'adoption du règlement communal relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux :** ces deux règlements n'ont pas fait l'objet d'un recours ou d'une demande de référendum dans le délai imparti. Ils ont été transmis à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement pour validation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.


Eric Chassot
Syndic

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL




Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, syndic